

Conditions générales de vente

Préambules

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux prestations de service proposées par l'Association Intercommunale de la Piscine des Chavannes (ci-après « l'ASPIC »). En utilisant les prestations de service de l'ASPIC, vous acceptez les conditions ci-dessous sans aucune modification et dans leur intégralité.

L'ASPIC se réserve le droit de modifier les présentes conditions à tout moment et sans préavis, étant entendu que ces modifications seront inapplicables aux commandes effectuées antérieurement.

Généralités

L'ASPIC est une association de communes à but non lucratif. Le siège de l'association est à Cossonay-Ville.

L'ASPIC exploite une piscine couverte intercommunale ouverte 7 jours sur 7 et selon les horaires indiqués sur le site www.aspicoss.ch. L'accès à la piscine est payant pour les usagers (ci-après « les utilisateurs ou les acheteurs »).

Produits, prix, modalités de paiement et remboursement

L'ASPIC permet aux utilisateurs d'acheter au secrétariat ou en ligne des titres d'entrée à la piscine. L'utilisateur peut passer commande sur le lien sécurisé suivant : <https://aspic.axess.shop/>.

Toute commande en ligne suppose l'adhésion sans restriction ni réserve aux présentes conditions générales.

Toute commande d'un titre d'entrée à la piscine vaut acceptation des prix, conformément aux tarifs indiqués sur le site www.aspicoss.ch au moment de l'achat. L'ASPIC se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment.

Les commandes sont payables uniquement en francs suisses, (CHF) TVA comprise, au taux légal appliqué le jour de l'achat. Elles sont confirmées uniquement après acceptation des présentes CGV et paiement effectué au moment de la commande, par carte de débit (Maestro ou Postcard), cartes de crédit (VISA / MASTERCARD) ou par TWINT.

Lors de l'achat d'un premier abonnement, un supplément de CHF 5.- TTC est facturé en sus du prix de ce dernier, ceci pour la mise à disposition de la carte d'accès réinscriptible fournie lors du premier passage à la borne d'entrée et sur laquelle est imprimé le QR Code permettant l'entrée à la piscine.

Le début de la période de validité de l'abonnement correspond à la date d'achat.
Attention : Nous vous rendons attentifs sur le fait que le nouvel abonnement acheté remplace l'ancien abonnement déjà chargé sur la carte, même si celui-ci est toujours en cours de validité.

Si un produit acheté au secrétariat ou en ligne ne peut plus être utilisé pour une raison valable, l'ASPIC remboursera le solde non utilisé du produit calculé « pro rata temporis ». Ce remboursement sera effectué sous forme de bons cadeaux et uniquement sur présentation d'un justificatif valable (certificat médical, etc). Il ne sera procédé à aucun remboursement en espèce.

Un bon cadeau ou une carte cadeau émis sont non remboursables et non échangeables en espèce. L'avoir sur le bon ou la carte ne porte pas intérêts. Ils peuvent être utilisés partiellement, le solde restant disponible en bon cadeau ou en carte cadeau. Ils sont utilisables uniquement auprès du secrétariat de l'ASPIC.

Prolongation

Sur présentation d'un certificat médical valable, l'ASPIC prolongera la validité du forfait en cours, conformément au nombre de jours indiqués sur le certificat. La prolongation sera effectuée à l'échéance du forfait en cours, indépendamment des dates de fermetures annuelles.

Le certificat médical doit être transmis à l'administration par courrier ou courriel à info@aspicoss.ch dans les meilleurs délais et en tous les cas avant l'échéance du forfait en cours concerné par la prolongation.

Perte et vol

En cas de perte ou de vol de la carte d'accès, l'utilisateur doit en informer immédiatement l'ASPIC par courriel à info@aspicoss.ch afin d'en bloquer l'utilisation. L'ASPIC ne saurait être tenue responsable pour une utilisation abusive de la carte d'accès découlant d'un vol ou d'une perte non annoncée par l'utilisateur.

L'utilisateur peut obtenir une nouvelle carte sur demande en écrivant un courriel à info@aspicoss.ch. La première carte perdue sera facturée au prix d'achat, soit CHF 5.-. Dès la 2ème carte perdue, un coût de CHF 10.- (carte et supplément administratif) sera demandé à l'utilisateur au moment du retrait de la nouvelle carte auprès du bureau de l'ASPIC.

Modalités d'achat en ligne (e-commerce)

Les acheteurs déjà enregistrés peuvent entrer leur nom d'utilisateur et leur mot de passe afin d'utiliser automatiquement leurs informations sauvegardées pour passer commande. Pour un 1^{er} achat, l'acheteur doit s'enregistrer en tant que nouveau client et créer un compte.

L'acheteur choisit le produit désiré et la quantité souhaitée. Le produit est placé dans un panier virtuel, l'acheteur peut vérifier à tout moment le contenu de son panier et procéder à d'éventuels changements.

Si l'acheteur souhaite terminer ses achats, il peut poursuivre la procédure en cliquant sur le bouton "Procéder au paiement".

L'acheteur visualise ensuite les détails de sa commande et accepte les conditions générales de vente. La commande est terminée dès que l'acheteur valide celle-ci et

effectue le paiement en ligne. Il reçoit alors un accusé de réception de commande automatique par courrier électronique (confirmation de commande).

Livraison

Pour l'achat ou le rechargement d'abonnements, le crédit est porté immédiatement au compte client de l'acheteur (dès la validation définitive de la commande).

La commande qui comporte un produit non dématérialisé (exemple : carte d'accès) peut être retirée auprès de la borne installée à l'entrée de la piscine lors du premier passage grâce au QR Code qui se trouve sur le mail de confirmation de commande et qui garantit un numéro de transaction unique.

Aucun envoi à domicile n'est possible pour les achats effectués sur le site en ligne.

Protection des données personnelles

L'ASPIC assure à l'utilisateur que les données collectées lors de ses commandes sont traitées conformément aux législations en vigueur (LPD en Suisse et RGPD en Europe) pour garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des données personnelles.

Ces données sont utilisées prioritairement pour la gestion des commandes et du compte client ; elles servent également au contrôle et à l'amélioration du service, aux études marketing ainsi qu'aux statistiques.

L'utilisateur peut modifier ses données personnelles en tout temps.

Langue, droit applicable et for

Les présentes conditions générales sont établies en langue française.

Ces conditions générales de vente sont soumises à la loi suisse. En cas de litige, les tribunaux suisses sont seuls compétents.

Le for se situe à Cossonay-Ville.

Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de l'ASPIC. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores.

Service clientèle et suivi de commande

Association intercommunale de la piscine des Chavannes (ASPIC)
Route d'Aubonne 7
1304 Cossonay-Ville
Tél. : 021 863 13 50
courriel : info@aspicoss.ch / site : www.aspicoss.ch